

# INTERVENTION DE FRÉDÉRIC ROGNON À L'OCCASION DE LA SIXIÈME CONVENTION DU FORUM PROTESTANT

1 DÉCEMBRE 2018 – NÎMES

On n'aurait pas pu imaginer meilleur lieu pour cette Convention 2018, consacrée aux nouvelles pauvretés et aux nouvelles solidarités. Quel meilleur endroit que Nîmes, en effet, pour parler de solidarité ? Car c'est bien ici, dans ce creuset que l'on a appelé *l'École de Nîmes*, que le concept moderne de *solidarité* a été forgé. Aussi, avant d'exposer les fondements et les enjeux de la notion de *solidarité*, j'évoquerai rapidement cette fameuse *École de Nîmes*.

On me demande souvent en quoi consistait cette École, et si elle a perduré, si elle existe encore. Si vous cherchez dans les pages blanches ou jaunes, vous trouverez beaucoup d'écoles à Nîmes, mais pas une *École de Nîmes* ... Et au risque de vous décevoir, je dois vous annoncer ce matin (premier scoop de la journée) que l'École de Nîmes n'a jamais existé ... Du moins sous forme d'une *École*. Pire encore, cette expression *École de Nîmes* ne vient pas des Nîmois, mais c'est un sobriquet, forgé par des économistes libéraux parisiens pour dénigrer ces Nîmois aux idées farfelues, et elle voulait simplement dire : *École provinciale*. Peut-il en effet venir quelque chose de bon de la Province, *a fortiori* de Nîmes ... ? Mais comme bien souvent dans l'histoire, les tenants de l'École de Nîmes ont assumé le sobriquet, et l'ont subverti en marque de fierté, et l'expression a perduré jusqu'à aujourd'hui.

Alors, pourquoi Nîmes ? Dans son livre intitulé *L'École de Nîmes*, issu de son cours donné au Collège de France en 1925-1926, Charles Gide raconte qu'alors que Nîmes avait été jusque là passablement indifférente aux questions sociales, entre 1883 et 1887, elle donne lieu à quatre institutions de solidarité : l'Association protestante du Christianisme social, l'association pacifiste *Les jeunes amis de la paix par le droit*, une Bourse du Travail (la deuxième après Paris), et enfin le premier Congrès national des coopératives. Et ce Congrès est l'amorce du mouvement coopératif en France. Cette éclosion de l'idéal de coopération est le fruit d'une rencontre entre trois hommes : tout d'abord Édouard de Boyve et Auguste Fabre, puis Charles Gide qui les rejoint quelques mois plus tard. Il n'est pas sans intérêt de souligner que c'est une rencontre personnelle, un événement intersubjectif, qui a déclenché une telle vague. Il n'est pas non plus anodin de préciser – petit clin d'œil à notre Convention d'aujourd'hui – qu'Édouard de Boyve, d'origine lyonnaise et de mère anglaise, s'était d'une part converti à la foi protestante, et d'autre part marié avec une Nîmoise dans la ville de laquelle il était venu s'installer, grâce à un pasteur suisse en poste à Paris, qui n'était autre qu'Eugène Bersier. Ainsi, comme toujours, les petites histoires font la grande histoire ! Édouard de Boyve, rentier fortuné taraudé par la question sociale, ne pouvait

se contenter des œuvres diaconales de son Église, et voulait trouver une solution pérenne pour que les pauvres sortent de leur dépendance à l'égard de l'aumône ; il visite de nombreuses coopératives en Angleterre, et veut introduire la coopération à Nîmes ; il fonde la première coopérative sous le titre : *L'abeille nîmoise*.

Auguste Fabre, originaire d'Uzès, patron d'une petite filature, fils d'un pasteur d'une Église hétérodoxe, est un fouriériste convaincu, disciple de Charles Fourier ; il passe deux années au Familistère de Guise, puis s'installe à Nîmes où il crée une chambrée, intitulée *La solidarité*, où une quinzaine de militants de la coopération refont le monde chaque soir ; c'est la première Université populaire, avant la lettre, sur laquelle se grefferont plusieurs coopératives de consommation.

Enfin, l'économiste protestant Charles Gide, lui aussi originaire d'Uzès, les rejoint en 1886, après quarante années d'une vie très conventionnelle qui l'insatisfaisait totalement : il découvre sa vocation dans l'idéal coopératif, et va s'y vouer corps et âme, y consacrant tout son temps et toute sa fortune. Orateur hors-pair, il a le don de galvaniser ses auditeurs par ses discours profonds et enflammés ; on lui doit par ailleurs 60 000 pages de textes (ouvrages et articles, notamment dans la revue qu'il crée dès 1886 : *L'émancipation*). Porte-parole talentueux et incontournable du mouvement coopératif en plein essor, il sera qualifié de *rossignol de la coopération*. Les trois hommes lancent un appel à la fédération des coopératives, qui aura son siège à Paris : ainsi, dès le début, l'École de Nîmes est très parisienne.

Afin d'exposer à présent les fondements et les enjeux de la *solidarité* tels qu'ils sont compris dans la perspective, passablement évangélique, de l'École de Nîmes, je m'appuierai sur un autre livre de Charles Gide intitulé *La solidarité*, issu de son cours au Collège de France en 1927-1928, et publié en 1932, quelques mois après sa mort. Il présente d'ailleurs lui-même son texte comme un « *testament spirituel* ».

**« Charles Gide montrera que les deux idées de solidarité et de charité avaient le même père : l'apôtre Paul. »**

Le mot *solidarité* vient du latin *in solidum*, qui signifie *dans un tout*. Ce concept juridique désignait, en droit romain, la responsabilité collective d'une phratrie lorsque l'un de ses membres commettait une infraction ou se trouvait endetté : en l'occurrence, chacun pour tous et tous pour chacun ! À l'acceptation juridique s'est ajoutée un sens physiologique, lorsque les progrès des sciences ont montré que tous les organes d'un corps vivant étaient solidaires. Ce sens de la solidarité s'est affirmé au XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impact des recherches de Louis Pasteur. On pourrait prendre aujourd'hui l'exemple des métastases dans le cas d'un cancer. On voit que dès le début, la solidarité s'est avérée éminemment ambivalente, avec des effets positifs mais aussi des effets délétères.

C'est alors que la notion de *solidarité* entre dans le champ socio-politique : les hommes d'une même nation vivent dans le même rapport entre eux que les organes d'un corps vivant. Le premier à employer le vocable dans ce sens est Pierre Leroux en 1839. Il

voulait en réalité remplacer le terme de *charité*, aux connotations religieuses trop affirmées. Mais Charles Gide montrera que les deux idées de solidarité et de charité avaient le même père : l'apôtre Paul. Sans nullement confondre charité et solidarité, Paul avait en effet exprimé, 1 800 ans avant la lettre, la manifestation de la solidarité portée à sa plus haute puissance : « *De même que tous meurent en Adam, de même tous revivent en Christ* » (1 Co 15, 22) – il est évident, écrit Charles Gide, que c'est là la plus énergique expression de solidarité que le monde ait jamais connue ». À travers le double motif de la Chute et de la rédemption, il croit donc déceler une source théologique souterraine à la notion de *solidarité*. Deuxième petit clin d'œil à notre Convention : Charles Gide s'inspire pour dire cela d'un livre intitulé lui aussi *La solidarité*, en date de 1870, et dont l'auteur a pour nom (je vous le donne en mille) ... Eugène Bersier. Aux yeux de Charles Gide, ce que Pierre Leroux visait dans sa critique de la charité, c'était plutôt le caritatif, c'est-à-dire l'aumône, contre laquelle la solidarité part en guerre : « *Il y a des manières d'aimer son prochain qui ne valent guère mieux que si on l'étranglait* », n'hésitera pas à dire Charles Gide au sujet des formes caritatives d'assistanat. Mais l'aumône n'a rien à voir avec la charité ; il en veut pour preuve cette fameuse phrase de Paul : « *Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, si je n'ai pas la charité, cela ne me sert de rien* » (1 Co 13, 3). Le mouvement coopératif cherchera donc à sortir les pauvres de la dépendance à l'égard de la générosité toute relative des riches, en leur permettant de prendre eux-mêmes en charge leur vie matérielle ; c'est là une question d'efficacité économique, mais aussi de dignité : elle est donc autant éthique, et évangélique, qu'économique. Quels sont donc les liens entre solidarité et charité ? Ces liens sont étroits : la solidarité est une charité par procuration, dit Charles Gide. On croirait entendre, avec trente ans d'avance, Paul Ricoeur et sa théorie du *socius* et du prochain, des relations longues et des relations courtes.

La solidarité relève donc d'un impensé chrétien : c'est sans aucun doute l'une des principales spécificités de l'École de Nîmes de l'avoir montré, par rapport aux autres courants solidaristes et coopératifs. Et Charles Gide ne cache nullement l'ambivalence de la solidarité dans sa dimension religieuse, puisqu'il pointe la solidarité négative du péché originel. Mais avec une grande liberté d'interprétation des textes bibliques, il imagine qu'Ève aurait pu refuser le fruit que le serpent lui a tendu ; dans ce cas, par la résistance à la tentation, la solidarité négative aurait été inversée en solidarité positive, Adam aurait bénéficié d'une solidarité dans le bien, et la Chute n'aurait pas eu lieu ... Soulignons que Charles Gide n'envisage pas un péché d'Ève auquel Adam seul aurait résisté. En rupture avec les stéréotypes de son temps à l'endroit de la nature féminine, il s'impose aussi comme un précurseur du féminisme.

La solidarité est donc ambivalente : la solidarité dans le mal consiste à supporter les conséquences des fautes ou des malheurs d'autrui, la solidarité dans le bien à bénéficier de ce qui arrive d'heureux à autrui. La fameuse métaphore du corps humain pour parler de l'Église en 1 Corinthiens 12 le dit bien : « *Si un membre souffre, tous les membres souffrent avec lui ; si un membre est honoré, tous les membres se réjouissent* ».

*avec lui* » (v. 26). La transposition de cette acception théologique de la solidarité dans le champ sociopolitique consistera donc à soutenir les petits qui n'ont pas eu de chance du fait des conditions de leur naissance ou des aléas de leur existence, en partageant à partir des biens de ceux auxquels la vie a davantage souri. L'impôt sera une façon de manifester concrètement cette solidarité, et on se souvient de la fierté de Charles Gide, dans une lettre à son neveu André, lors de ce jour historique où il put enfin, pour la première fois, remplir sa déclaration de revenus afin de payer l'impôt sur le revenu en faveur duquel il plaidait depuis des décennies ...

Mais le concept de *solidarité* ne se divise pas seulement en deux catégories : solidarité négative et solidarité positive, l'une à combattre, l'autre à promouvoir. Charles Gide établit toute une typologie des modalités de la solidarité, en les classant dans un ordre croissant de positivité. Il y a tout d'abord les solidarités contraintes : la solidarité organique des cellules dans un corps vivant, la solidarité créée par le milieu naturel, la solidarité créée par la guerre (c'est-à-dire par le droit du plus fort), la solidarité créée par le besoin (l'esclavage est une forme de solidarité imposée, la division du travail en est une autre, un peu plus douce), enfin la solidarité créée par la coutume ou par la loi (c'est le cas des prescriptions religieuses).

Après les solidarités contraintes, il y a les solidarités par assimilation ou par différenciation : l'assimilation rapproche les semblables (c'est le cas de la mode ou de la standardisation liée à la révolution industrielle), tandis que la différenciation tend à démarquer chacun des autres (c'est le cas des spécialisations professionnelles, et du réveil des minorités, des nationalités ou des régionalismes, mouvement inverse à la standardisation mais lui aussi consécutif à la modernité).

**« Les solidaristes veulent donc compléter ou corriger les solidarités naturelles par des solidarités réfléchies, conscientes et voulues, c'est-à-dire morales. »**

Troisième type de solidarité : les solidarités héréditaires. Pascal comparait l'humanité, présente et passée, à un seul homme, qui doit supporter les conséquences de ses propres actes ; or nous savons que l'humanité est composée de davantage de morts que de vivants ; nous retrouvons là le motif du péché originel, mais aussi celui des guerres menées par nos aïeux et qui engendrent les suivantes, et des injustices esclavagistes ou coloniales dont nous héritons (dès la signature du Traité de Versailles, en 1919, Charles Gide publie un article prémonitoire intitulé *La prochaine guerre*). Parmi les solidarités héréditaires, il y a deux sous-types : l'hérédité biologique (chaque individu est le produit d'une lignée indéfinie d'ancêtres qui l'ont fait ce qu'il est) et l'hérédité sociale (la langue, le patrimoine, la religion, la tradition, la politique). Charles Gide revient à l'apôtre Paul dont il fait, au prix d'une herméneutique audacieuse, « *un des premiers fondateurs du solidarisme* », quand il dit : « *Qu'as-tu que tu n'aies reçu ?* » (1 Co 4, 7). Cependant, selon Charles Gide, cette solidarité héréditaire est passive envers nos ancêtres, mais active envers nos descendants : nous sommes donc responsables de notre postérité. L'individu est le point d'intersection entre l'infini du

passé et l'infini de l'avenir. La problématique écologique ne se posait évidemment pas à l'époque de Charles Gide, mais on peut appliquer aujourd'hui à notre planète l'intuition gidienne d'une solidarité intergénérationnelle tournée vers l'avenir.

Charles Gide termine sa typologie des solidarités, après les solidarités contraintes, par assimilation ou différenciation, et héréditaires, avec les solidarités morales. Aux économistes libéraux qui n'acceptent que les solidarités naturelles, solidarités entre les intérêts privés et les intérêts généraux grâce à la concurrence, Charles Gide répond qu'on ne constate guère dans la réalité cette concordance entre l'égoïsme et le bien commun, entre l'enrichissement de quelques-uns et l'enrichissement de tous, qu'une économie de concurrence ressemble à un jardin où on laisserait tout pousser sans rien cultiver, et que les consommateurs comme les producteurs se protègent mieux par la coopération que par la concurrence. Les solidaristes veulent donc compléter ou corriger les solidarités naturelles par des solidarités réfléchies, conscientes et voulues, c'est-à-dire morales : il s'agit de venir en aide aux victimes des solidarités naturelles malfaisantes, soit qui subissent les fautes d'autrui, soit qui souffrent paradoxalement de l'amélioration de la situation d'autrui. La société s'enrichit en effet par des procédés nouveaux, et voilà une nuée de *nouveaux riches* qui va naître de cette invention ; l'expression *nouveaux riches* est présente sous la plume de Charles Gide, qui s'empresse de poser la question : est-il juste que cette invention crée en même temps de nouveaux pauvres ? Aussi la solidarité morale prend le contrepied de l'économie libérale : au lieu de laisser chacun suivre son intérêt personnel afin que l'intérêt général soit par là même assuré, les solidaristes préconisent que chacun consulte l'intérêt général afin que son propre intérêt soit par là même satisfait. Charles Gide n'hésitait pas à vilipender ce qu'il appelait *l'égoïsme collectif* au sein même du mouvement coopératif : les coopératives et les associations repliées sur elles-mêmes, davantage soucieuses d'entre soi que d'intérêt général. Or, tout ce qui concerne mon semblable me concerne, et tout ce qui me concerne intéresse autrui : il n'y a aucun acte que nous fassions, aucune parole que nous prononcions, qui ne se répercute en ondes concentriques dans le monde entier. Il s'agit d'en peser les conséquences pour nos contemporains et pour nos successeurs, pour le présent et pour l'avenir. La morale solidariste consiste à être plus sévères pour nous-mêmes et plus indulgents pour les autres. Chaque homme doit donc être responsable de ses actes et non des fautes d'autrui.

On voit qu'il y a là, chez Charles Gide une posture tournée vers l'avenir davantage que vers le passé, et ce encore une fois avec une justification scripturaire : le fameux proverbe « *Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des enfants en ont été agacées* » était déjà récusé par les prophètes (Ez 18, 2-3 ; Jr 31, 29-30) ; et Jésus s'insurge contre les explications de la cécité de l'aveugle-né par les fautes de ses parents comme par les siennes propres (Jn 9, 3), ce qui exprimait une protestation contre cette solidarité héréditaire. Il est donc des solidarités délétères à combattre, et Charles Gide relève le fait que les grands pas en avant de l'histoire sont des ruptures de solidarité : la Réforme de Luther, le doute méthodique de Descartes, la Révolution

française, l'abolition de l'esclavage ... Mais il est aussi des ruptures de solidarité mortifères, et des solidarités vivifiantes à promouvoir : Charles Gide évoque, en 1928 (c'est-à-dire il y a 90 ans), la fermeture des États-Unis aux *indésirables* (dont, précise-t-il, beaucoup de Français), et à l'inverse, la solidarité européenne qui commence à apparaître au-dessus des nationalismes. Ces phrases prennent un écho tout particulier aujourd'hui ... Il emploie également une métaphore toute suggestive : la solidarité est comme une caravane d'alpinistes encordés ; le guide et les alpinistes les plus robustes soutiennent les plus faibles et les plus fatigués, et leur permettent d'aller là où ils ne seraient pas allés seuls.

Je terminerai mon exposé par une petite indiscretion, que vous ne répèterez pas : j'ai constaté que, dans le bureau du président de la Fédération protestante de France, il y a les œuvres publiées de Charles Gide (soit 5 000 pages en 12 volumes). Ainsi donc, nous sommes des alpinistes, certains robustes, d'autres plus faibles, mais avec un guide avisé et averti.